

Lettre de mission à Monsieur Sébastien Soulez
Vice-président en charge de la stratégie budgétaire et de la mise en œuvre du suivi des conditions de retour à l'équilibre

Monsieur le Vice-président, cher collègue,

En tant que Vice-président en charge de la stratégie budgétaire, vos missions consisteront à mettre en œuvre la politique budgétaire générale de l'établissement, en étroite collaboration avec la Direction générale des services (DGS) et l'équipe présidentielle.

Dans cette perspective, vos missions sont les suivantes :

1. En ce qui concerne les ressources budgétaires de l'établissement, en lien notamment avec la Direction des affaires financières (DAF), l'Agence comptable (AC) et la Direction des ressources humaines et de l'action sociale (DRHAS, Service pilotage des outils et de la masse salariale), vous travaillerez à la mise en place d'une stratégie budgétaire pluriannuelle en vue de soutenir les projets portés par l'établissement.

Pour ce faire :

- Vous travaillerez à l'établissement d'une stratégie budgétaire soutenable dans le contexte de la crise du financement public des universités, en veillant particulièrement à protéger la qualité de vie et de travail des personnels, la qualité des formations et les conditions d'étude des étudiantes et étudiants.
- Vous animerez un groupe de travail périodique autour de la trajectoire financière de l'établissement, associant différentes directions selon les sujets.
- Vous assurerez la préparation du budget annuel de l'établissement via la tenue en Conseil d'administration d'un débat d'orientation budgétaire préparatoire à la lettre de cadrage, et par l'organisation de dialogues budgétaires avec les composantes et les services centraux. Dans ce cadre, vous veillerez à optimiser l'allocation des ressources et à clarifier les modalités de calculs de certaines dotations. Vous travaillerez à anticiper les prochaines négociations avec le rectorat et le ministère et à adapter la stratégie de l'université pour les prochains contrats.
- Vous poursuivrez le développement d'une analyse budgétaire fiable au sein de l'établissement, à l'aide d'indicateurs et de ratios partagés.
- Vous veillerez à approfondir la comptabilité analytique et l'analyse de la structure des dépenses (fonctionnement, masse salariale, investissement) et des recettes, en vue de disposer d'indicateurs de pilotage annuels fiables et transparents, de nature à sécuriser les process, à aider à la prise de décision et à renforcer un contrôle de gestion interne à la fois efficace et partagé.
- En lien avec les obligations réglementaires, vous finaliserez le déploiement du contrôle interne budgétaire, incluant l'identification et la cartographie des risques ainsi que la sécurisation et la systématisation des process relatifs aux recettes.

- En lien avec le Vice-président en charge de la Formation tout au long de la vie, vous finaliserez la méthode d'analyse financière de la formation continue et poursuivrez la réflexion sur des dispositifs incitatifs équilibrés en vue de développer la formation continue tout en préservant les moyens alloués à la formation initiale.
 - Vous lancerez une démarche de sécurisation de la gestion de la TVA par le biais d'une mission d'expertise et la réalisation d'un audit évaluant l'opportunité de procéder à une demande de remboursements de crédits auprès de l'État.
 - Vous veillerez à la mise en place des formations nécessaires aux membres du Conseil d'administration pour comprendre et maîtriser les documents budgétaires et comptables.
2. En ce qui concerne les orientations politiques de l'établissement en matière de ressources propres, vous contribuerez à leur définition, leur développement et leur pilotage. Vous soutiendrez et suivrez l'instruction, la maturation et le développement de projets permettant de générer de nouvelles recettes.

Pour ce faire :

- Vous proposerez une stratégie de développement des ressources propres pluriannuelle coconstruite avec les membres de la communauté universitaire.
 - Vous proposerez un processus permettant de sécuriser et d'optimiser les flux de recettes perçues par l'université, notamment dans le cadre de conventions ou contrats (alternance, FC, etc.).
 - Vous organiserez des réunions thématiques en vue de préciser la stratégie, les projets, les attentes en matière de ressources propres, en interne et externe (partenariats).
 - Dans une optique de transversalité, vous irez à la rencontre des porteurs de projets et contribuerez à promouvoir leur action.
 - Vous identifierez les possibilités de développement et de diversification des ressources propres et concurrenzerez à leur appropriation par les membres de la communauté universitaire.
3. En ce qui concerne la mise en œuvre des conditions de retour à l'équilibre (CRE), vous travaillerez à la définition des caractéristiques des CRE jusqu'à leurs adoptions et vous piloterez, en lien avec la VP Personnel et qualité de vie au travail, la mise en œuvre de cette démarche.

Pour ce faire :

- Vous apporterez aux instances votre expertise sur le sujet afin d'en assurer la communication et le portage commun ;
- Vous préparerez les arbitrages initiaux comme les ajustements nécessaires au fil de l'eau ;
- Vous animerez le comité de suivi des conditions de retour à l'équilibre, instauré pour assurer la transparence sur la mise en œuvre de ces CRE ;

- Vous échangerez avec les directions des composantes sur les modalités de mise en œuvre concrètes des CRE.

Pour effectuer l'ensemble de ces missions, à compter de juin 2025, vous bénéficierez d'une décharge d'enseignement de 128h par an.

Je vous remercie, Monsieur le Vice-président, cher collègue, de votre implication dans la réalisation de nos objectifs en faveur d'une université ambitieuse, ouverte et solidaire.

Isabelle von Bueltzingsloewen



Présidente de l'Université Lumière Lyon 2